

## WIMOOV

Wimoov est une association qui porte le sujet de la mobilité inclusive, et accompagne tous les publics en situation de fragilité pour des raisons cognitives, matérielles ou financières, vers une mobilité durable, autonome et responsable.

Wimoov est présent dans 10 régions, 52 départements, 250 points d'accueil répartis dans 150 bassins d'emploi.

### Chiffres clés

- 150 conseillers en mobilité, 250 salariés
- 150 bassins d'emploi couverts et une plateforme mobilité labellisée en Guadeloupe
- Budget : 18 millions €

## LES ENJEUX

L'enjeu d'une démarche partenariale pour Wimoov est de lui permettre de passer à l'échelle supérieure et **d'apporter une solution de mobilité à 13 millions de personnes en précarité mobilité.**

La décision de s'engager dans cette démarche partenariale est née de la mise en œuvre de la première plateforme de mobilité inclusive en 2007 en travaillant dès le début avec le territoire : la Ville de Marseille, le département, la région et d'autres parties prenantes : OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier), Pôle emploi, PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), RTM (Réseau des Transports Marseillais), Réseau mistral et Renault.

Les axes d'intervention de la démarche partenariale de Wimoov sont les suivants :

- Animer un réseau régional, local et national, pour toucher l'ensemble des publics à la maille la plus fine possible.
- 150 conseillers en mobilité Wimoov travaillent en réseau avec les conseillers Pôle emploi ou de mission locale, pour les former à la mobilité et aux outils de formation numériques (Win).

« Quand on forme un accompagnateur socioprofessionnel, lui-même est en lien avec environ 300 personnes. Aujourd'hui, on a 10 000 conseillers chez Pôle emploi, missions locales. Donc multipliez 10 000 juste par 100 et on est déjà pratiquement à la maille d'un million de personnes. », Karim AÏT YOUSSEF, Directeur Général Adjoint.

## OBJECTIFS DE LA POLITIQUE PARTENARIALE



- **Innovation** : réflexion sur l'industrialisation des plateformes de mobilité avec le développement numérique Win
- **Dialogue avec les parties prenantes** : des alliances avec Renault et TotalEnergies ont permis de créer une école de la mobilité inclusive et un diplôme interuniversitaire avec l'université Paris-Est Marne la Vallée.

Les pratiques partenariales ont aussi permis l'obtention de financements nécessaires au développement de nouvelles plateformes de mobilité.

En mettant en œuvre le **covoiturage** à l'Université de Nanterre lors des grandes grèves des transports de **1995**, Wimoov a compris très tôt que l'accompagnement physique et individuel est un enjeu majeur de la mobilité.

En **2007** Wimoov innove et crée la **première plateforme de mobilité inclusive** sur le territoire Marseillais. Pour développer ce projet, Wimoov a mobilisé une diversité de territoires :

- Les **métropoles** : Marseille, La Ciotat, Aubagne,
- La **région** qui est une autorité organisatrice de mobilité
- Le **département** pour agir auprès des différents publics (les seniors, les jeunes)
- **Pôle emploi** est un des acteurs prescripteurs au même titre que les **missions locales**

Aujourd'hui, Wimoov accompagne **tous les publics** empêchés dans leur mobilité à un moment de leurs parcours de vie : jeunes, personnes en insertion ou en formation professionnelle, salariés d'entreprises, *de 7 à 117 ans*, primo-arrivants ou encore personnes en situation de handicap...

### CATEGORIES DE PARTENARIATS MISES EN ŒUVRE



**Pratiques  
Responsables**



**Coopération  
économique**



**Innovation  
partenariale**



**Mécénat**

#### Pratiques Responsables :

- Co-voiturage : **Dispositif SAM Sans Aucun Mort** (retour de soirée en covoiturage sécurisé). Wimoov propose aussi une offre à destination des entreprises, très développée notamment en Île-de-France, avec une **formation aux risques routiers professionnels**. Une réflexion et un travail ont été menés avec les DRH en entreprises pour adapter la formation aux besoins identifiés et assurer un suivi avec des préconisations afin de baisser le risque d'accidentalité routière au sein de la structure et ainsi développer ces pratiques responsables.

#### Coopération Economique :

- Création d'une **offre de service de garages solidaires**, le « [Réseau Car makers](#) » avec Renault, pour permettre la réparation de véhicules à un prix préférentiel pour les publics fragiles avec voiture. Réparer sa voiture ou bénéficier d'aide à la casse pour sa vieille voiture et ainsi bénéficier d'une aide proposée par la région Ile de France et d'autres aides pour permettre d'acquérir une Dacia (Groupe Renault) à environ 40€/mois en LOA (Location avec Option d'Achat). Renault prend en charge les aides et la trésorerie. Il s'agit d'une **offre commune, véritable modèle de business social**.

#### Innovation Sociétale :

- Développement numérique avec [Win](#), interface numérique des bénéficiaires, des prescripteurs et des partenaires : mixant des fonctionnalités automatiques et interactives (Test Mobilité, Profils Mobilité, Win Cart) pour les plus aguerris, Win est l'outil central de développement des compétences mobilité.
- Création d'une école de la mobilité inclusive en partenariat avec Renault et Total : formation pour les conseillers mobilité en interne et d'autres associations sur d'autres territoires ; création d'un diplôme avec Paris Est Marne la Vallée inter université). En 2021, 71 professionnels ont été formés à la mobilité inclusive.
- Evaluation des économies d'énergie générées par l'accompagnement Mobilité de Wimoov

#### Mécénat :

- Pour respecter l'enjeu de « passer à l'échelle », Wimoov a travaillé avec des **fondations** sur les territoires.

Le Programme phare **Eco mobilité inclusive** illustre la politique partenariale de Wimoov en matière d'innovation sociétale. Ce programme s'inscrit à la fois dans la catégorie de partenariat d'Innovation Sociétale et de Coopération économique.

Le dispositif des C2E, « Certificats d'Economie d'Énergie », créé en 2006, repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, Total Energies). Ce dispositif les oblige à réaliser des économies d'énergie via le financement d'actions dans le domaine du bâtiment et de la mobilité notamment. En 2018, Wimoov a donc postulé et a rejoint le dispositif pour créer des programmes C2E, le secteur de la mobilité en étant dépourvu, basés sur l'accompagnement mobilité, Wimoov générant des économies d'énergie.



### CONTENU DU PROGRAMME

Cette obligation dédiée au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique a été mise en place via un programme d'action pour lequel Wimoov a été retenu. Celui-ci reconnaît et valorise les actions de l'association comme génératrices d'économies d'énergie. Ainsi chaque euro versé à Wimoov représente une économie d'énergie pour la collectivité. Pour chaque kilowatt/heure vendu, que ce soit sous forme d'essence ou d'électricité, les fournisseurs d'énergie doivent payer 8 centimes d'euros au programme d'énergie de Wimoov. C'est une taxe carbone qui n'en porte pas le nom, sur le principe du pollueur payeur.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 12 millions d'euros de financement
- Ressources humaines régionales pour identifier et répertorier tous les services mobilité
- Création de postes de conseiller.es mobilités
- Identification des besoins de mobilité à l'aide du baromètre des mobilités
- Evaluation fine et précise des économies d'énergie
- Communication sur différents réseaux avec la Direction générale énergie-climat, du Ministère de la transition écologique.

### RESULTATS SUR LES ACTIONS ENGAGEES

Le dernier programme conduit de 2019 à 2022 a montré **qu'un tiers des personnes accompagnées par Wimoov génèrent 30% d'économie d'énergie**. 90 000 personnes en situation de précarité énergétique ont été accompagnées dans le cadre de ce dispositif.

### LES EFFET DU PROGRAMME SUR ...

**La Performance** : 30 % d'économies d'énergie sont générés grâce à ce nouveau business model développé avec TotalEnergies. Il a permis de déployer des actions permettant à près de 40 000 ménages en situation de précarité énergétique de répondre à leurs besoins de mobilité tout en améliorant leurs performances en matière de consommation énergétique sur la période 2019-2022.

**L'innovation** en réalisant une démarche de prospection et de conception de services innovants de mobilité durable sur les territoires.

**La confiance** : le programme est prolongé jusqu'en 2022 avec la reconnaissance et la valorisation des actions de Wimoov comme génératrices d'économies d'énergie. En 2023 le programme C2E s'arrête mais sera remplacé par la création d'une opération spécifique en cours de dépôt auprès du PNCEE (Programme national des C2E).

Une réflexion est en cours sur la co-construction d'un modèle d'accompagnement de grande envergure. Les partenaires souhaitent en effet se mobiliser pour impliquer d'autres acteurs et faire émerger un dispositif national d'accompagnement capable de répondre à grande échelle à la problématique de mobilité.

### LES EFFETS SUR ...

#### La performance :

- avec **48% de retour à l'emploi, 30 % d'économies d'énergie**, 1€ d'argent public génère 6€ d'économie de financement public
- d'après le rapport Pisani-Ferry 2017, il est estimé qu'1 € investi dans une plateforme permet en retour une économie de 6 € à la collectivité, qui voit ses charges sociales réduites et ses recettes fiscales augmentées.

#### L'innovation :

- avec la participation de Wimoov au lancement de [French Impact](#), une nouvelle bannière nationale, pour fédérer et valoriser la diversité des acteurs de l'innovation sociale : les entreprises de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, coopératives, mutuelles, entreprises sociales) et l'ensemble de l'écosystème d'accompagnement de ces entreprises, mais aussi les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les différents territoires et des entreprises engagées n'appartenant pas au secteur de l'ESS.

#### La confiance :

- renouvelée chaque année **depuis 25 ans avec les territoires**, communautés de communes, région, départements, l'Etat.
- La confiance de **Pôle emploi** qui a renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> année son partenariat.
- La confiance des **personnes** accompagnées, qui retrouvent un emploi grâce à des solutions de mobilité adaptées.

## RESULTATS POUR LA STRUCTURE

Vers une **école de la mobilité inclusive** : en 2021, 71 professionnels ont été formés à la mobilité inclusive. C'est le début de l'école de la mobilité, projet essentiel pour Wimoov car il intervient dans la continuité de son expertise pionnière et reconnue sur les sujets de mobilité inclusive. En décembre 2021, la **certification Qualiopi** est obtenue. Elle reconnaît la qualité des formateurs, des contenus pédagogiques, des modalités de formation et des processus. Elle permet également à Wimoov de déployer des actions de formation certifiées et de prétendre à recevoir des fonds publics ou mutualisés sur les prestations mises en œuvre.

En **2018**, lancement de Win, interface numérique des bénéficiaires, des prescripteurs et des partenaires.

### RETOUR D'EXPERIENCES

*propos de Karin AÏT YOUSSEF, Directeur Général Adjoint de Wimoov*

**Points forts** : Le travail en réseau public-privé, la co-construction. Réussir ensemble en parlant à tout le monde dans un même comité de pilotage.

**Axes de progrès** : La Délégation de Service Public doit servir à aider les gens à prendre les transports en commun. Pour Wimoov cela manque beaucoup et doit se développer pour aider ceux qui ont des difficultés à se déplacer.

**Clés de succès** : Prioriser du temps pour initier une démarche partenariale, sortir de son quotidien pour accroître sa propre charge de travail.

**Comment donner envie à d'autres structures de se lancer dans une démarche partenariale** : « **Le bénéfice est pour tous** : humain. Le bénéfice c'est le témoignage de personnes en difficultés pour lesquelles on arrive à résoudre des problèmes. Le bénéfice se mesure aussi pour un salarié de Renault qui n'aurait pas imaginé que par son action, en réparant une voiture, il aiderait une personne qui n'aurait pas eu les moyens de rentrer dans son garage ».